



## Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2021

Mise en ligne le 02/03/2022

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunérations (en %)	0	INCALCULABLE	0	40	
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (en %)	1	11,1	35	35	35
3- Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant le retour de congé maternité	0	INCALCULABLE	0	15	
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçus les plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			40	100	45
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>INCALCULABLE</b>		<b>100</b>

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75